



**Aviva Assurances**  
*Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers*  
*au capital de 178 771 908,38 euros.*  
*Entreprise régie par le code des assurances.*  
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly – 92270 Bois-Colombes  
306 522 665 R.C.S.Nanterre.  
Pour nous écrire : Aviva Assurances  
13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex

SARL ASSUREURS ASSOCIES  
Agent Général AVIVA  
11 rue Hoche - BP 40623  
49106 ANGERS CEDEX 02  
( 02 41 88 01 79  
N° ORIAS : 12 066 743 - www.orias.fr  
RCS ANGERS 750811788  
SARL au capital de 500 000 €

**ATTESTATION D'ASSURANCE BONNE TENUE DE PRODUITS**  
**valable du 01.01.2022 au 31.12.2022**

Nous soussignés, SARL ASSUREURS ASSOCIES, 11 rue Hoche, CS 40623, 49106 ANGERS CEDEX 02,

Agent Général de la Compagnie AVIVA ASSURANCES, 13 rue du Moulin Bailly, 92271 BOIS COLOMBES CEDEX,

certifions que la

SARL TECHNOCOAT  
21 Avenue des Frères Montgolfier  
69680 CHASSIEU

est titulaire d'une police BONNE TENUE DE PRODUITS n° 75 231 667 souscrite auprès de la Compagnie AVIVA ASSURANCES.

La présente police garantit la responsabilité civile contractuelle de « bonne tenue » relative aux opérations d'application de peinture sur acier sur les produits suivants :

- à destination « bâtiment » du type garde-corps, menuiseries, fermetures, grilles, ferronneries,
- sur mobilier urbain et routier,

Pour tous les produits de protections anticorrosion et peinture (poudre et liquide) sur les ouvrages en acier, dont les procédés ont été validés par QUALISTEELCOAT (Annexe 4 France) et pour lesquels l'adhérent AFTA.P a été labellisé par QUALISTEELCOAT.

Le point de départ de la garantie est la date de livraison par la SARL TECHNOCOAT à son client, livraison matérialisée par la signature du bon de livraison correspondant.

La durée de la garantie est fixée selon le barème de vétusté au verso.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge d'AVIVA ASSURANCES et ne peut engager celle-ci en dehors des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à ANGERS,  
le 10 janvier 2022

Ph. de FROISSARD

 **SARL ASSUREURS ASSOCIES**  
Agent Général  
N°ORIAS : 12066743  
**AVIVA**  
**AVIVA ASSURANCES**  
Agence SARL ASSUREURS ASSOCIES 4919.8  
11, rue Hoche - B.P. 40623  
49106 Angers Cedex 02  
Tél. 02 41 88 01 79 - Fax. 02.41.88.15.48  
E-Mail : assureurs-associes@aviva.assurances.com  
RCS ANGERS 750 811 788 - SARL au capital de 500 000 €



**Aviva Assurances**  
*Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers*  
*au capital de 178 771 908,38 euros.*  
*Entreprise régie par le code des assurances.*  
 Siège social : 13 rue du Moulin Bailly – 92270 Bois-Colombes  
 306 522 665 R.C.S.Nanterre.  
 Pour nous écrire : Aviva Assurances  
 13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex

## TABLEAU DE BAREME DE VETUSTE

Localisation géographique des éléments garantis				
NF EN ISO 12944-2	Extérieur	Intérieur	Période	Barème de vétusté
C5 M très élevée (marine)  C5-I très élevée (industrie)	Zones côtières et maritimes à salinité élevée (entre 0 et 3 KM de la côte).  Zones industrielles avec une humidité élevée et une atmosphère agressive.	Bâtiments ou zones avec condensation permanente et pollution élevée.  Bâtiments ou zones avec condensation permanente et pollution élevée.	1ère année	0%
			2ème année	0%
			3ème année	0%
			4ème année	10%
			5ème année	20%
			6ème année	30%
			7ème année	40%
			8ème année	50%
			9ème année	70%
			10ème année	80%
			11ème année	100%
C4 élevée  C3 moyenne  C2 faible	Zones industrielles et zones côtières à salinité modérée. Bord de mer > 3 km de la côte.  Atmosphères urbaines et industrielles, pollution modérée par le dioxyde de soufre. Zones côtières à faible salinité.  Atmosphères avec un faible niveau de pollution. Surtout zones rurales.	Usines chimiques, piscines, chantiers navals côtiers. (nettoyage au jet, laboratoires, abattoirs).  Enceintes de fabrication avec humidité élevée et une certaine pollution de l'air, ex : industrie alimentaire, blanchisseries, brasseries, laiteries.  Bâtiments non chauffés où de la condensation peut se produire, ex : entrepôts ou salles de sport.	1ère année	0%
			2ème année	0%
			3ème année	0%
			4ème année	0%
			5ème année	0%
			6ème année	0%
			7ème année	0%
			8ème année	30%
			9ème année	40%
			10ème année	50%
			11ème année	100%